

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent quarante-et-unième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 27 novembre 2015, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500), du pavillon Athanase-David à Montréal.

---

### **MEMBRES PRÉSENTS**

M.	Francesco Barbero	Représentant des groupes étudiants
Mme	Dorielle Bouchard	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation
M.	Roland Côté	Représentant des employées, employés de soutien
Mmes	Éliane Duchesne	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté des sciences
	Josée S. Lafond	Doyenne de la Faculté des sciences humaines (présidente)
M.	Louis Machabée Desautels	Représentant des étudiantes, étudiants de la Faculté des sciences humaines
Mmes	Alison McMullin	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté des arts
	Gabrielle Ménard	Représentante des groupes étudiants
	Juliette Perri	Représentante des employées, employés des Services à la vie étudiante
M.	Marcel Simoneau	Directeur intérimaire des Services aux collectivités
Mme	Manon Vaillancourt	Directrice des Services à la vie étudiante

### **MEMBRES ABSENTS**

Mmes	Ariane Dugas-Angrignon	Représentante des étudiantes, étudiants de l'École de gestion
	Lynda Gadoury*	Représentante des vice-rectorats
MM.	Martin Gallié*	Représentant des professeures, professeurs
	Mathieu Masse Jolicœur*	Représentant des chargées de cours, chargés de cours

### **INVITÉS**

Mme	Josée Fortin	Directrice adjointe des Services à la vie étudiante
M.	Jean-Pierre Hamel	Directeur du Centre sportif
Mmes	Lilianne Lavertu	Directrice des Services-conseils des Services à la vie étudiante
	Stéphanie Lavoie	Étudiante au baccalauréat en communication
	Maria Dolores Otero	Directrice du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique des Services à la vie étudiante

### **SECRÉTAIRE**

Mme	Marie-Noëlle Routhier-Beaulé	Secrétariat des instances
-----	------------------------------	---------------------------

---

\* Absence motivée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Josée S. Lafond préside la séance et madame Marie-Noëlle Routhier-Beaulé agit à titre de secrétaire.

---

La présidente souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux observatrices, observateurs. Elle salue particulièrement les nouveaux membres du Comité de la vie étudiante, mesdames Dorielle Bouchard, Éliane Duchesne, Gabrielle Ménard et monsieur Louis Machabée Desautels ainsi que madame Stéphanie Lavoie, présente à titre d'observatrice, en attendant sa nomination au Conseil d'administration. Puisque madame Lavoie assiste à sa première réunion du Comité de la vie étudiante, la présidente propose d'effectuer un tour de table afin que chacune, chacun se présente. Elle indique ensuite que madame Lynda Gadoury et messieurs Martin Gallié et Mathieu Masse Jolicœur prient le Comité de bien vouloir excuser leur absence.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est soumis aux membres.

L'ajout d'un point est demandé, juste après le point 3 :

### **4.0 Accès 24 heures aux locaux de l'UQAM**

Il est également demandé de traiter le point 11 après le point 4.0. Cette demande est acceptée, mais le procès-verbal de la réunion fera état des discussions dans la séquence prévue à l'ordre du jour.

Sur proposition dûment faite par madame Gabrielle Ménard, appuyée par madame Dorielle Bouchard, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

## **2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 septembre 2015**

Le procès-verbal est soumis aux membres.

Sur proposition dûment faite par monsieur Roland Côté, appuyée par madame Alison McMullin, le procès-verbal de la 140<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante tenue le 25 septembre 2015 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

## **3. Information**

### **3.1 Information de la présidente**

Aucun point n'est soulevé.

### **3.2 Information générale**

Aucun point n'est soulevé.

### **3.3 Registre des suivis (Annexe CVE-141-3.3)**

La présidente indique qu'elle a tenté de trouver davantage d'informations relatives à la subvention liée au soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap pour l'année 2014-2015. Elle mentionne avoir discuté avec le vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances à ce sujet. La présidente prévoit qu'elle aura plus d'informations lors de la prochaine réunion. Elle précise que ce point demeurera au registre des suivis jusqu'à ce que les clarifications apparaissent satisfaisantes aux yeux des membres du Comité de la vie étudiante.

### **4.0 Accès 24 heures aux locaux de l'UQAM (Annexe CVE-141-4.0)**

Une membre étudiante remet un document en séance portant sur l'accès 24 heures aux locaux de l'Université pour les étudiantes, étudiants. La présidente signale que puisque ce document a été remis en séance, il ne pourra pas faire l'objet d'une résolution au cours de la présente réunion, car les membres n'ont pas disposé du temps nécessaire pour en prendre pleinement connaissance.

Elle invite les personnes ayant participé à la rédaction du document à en présenter la teneur. Un membre ajoute qu'il sera possible de discuter du dossier même si celui-ci ne pourra pas être adopté.

Puisque le document ne pourra pas faire l'objet d'une proposition lors de la présente assemblée, les membres concernés choisissent de reporter sa présentation à la prochaine réunion.

Une membre souligne que les procédures en vigueur sont ainsi appliquées afin de s'assurer que l'ensemble des membres aient le temps de s'approprier les dossiers. Elle insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un manque d'intérêt, mais bien d'un manque d'information et de temps.

## **4. Présentation du bilan du programme de subventions des projets étudiants pour l'année 2014-2015 (Annexe CVE-141-4)**

La présidente invite la directrice adjointe des Services à la vie étudiante à présenter l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle indique que le Comité de financement des projets étudiants est composé majoritairement d'étudiantes, étudiants. Le budget de l'année 2014-2015 s'est élevé à 172 572 \$, incluant le surplus produit l'an dernier. Pour le processus d'attribution 2014-2015, 27 demandes de subvention ont été octroyées pour le fonctionnement des groupes étudiants et 168 subventions pour les projets étudiants en provenance des groupes étudiants et des associations étudiantes.

### **RÉSOLUTION 2015-CVE-651**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-4;

ATTENDU les travaux du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les résolutions 2013-CVE-520 et 2014-CVE-570 adoptées par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 et le 28 mars 2014 entérinant les modifications au programme de subventions des projets étudiants;

ATTENDU la Politique no 32 de reconnaissance des associations étudiantes de programmation;

ATTENDU la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU l'importance d'assurer un soutien financier approprié et récurrent aux projets initiés par les étudiantes, étudiants ou les groupes d'étudiantes, d'étudiants afin de faciliter et d'encourager les contributions étudiantes à la qualité de la vie académique, culturelle, intellectuelle et sociale de l'Université;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Roland Côté, appuyé par madame Dorielle Bouchard, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE le Bilan du programme de subventions des projets étudiants pour l'année 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **5. Services à la vie étudiante et Centre sportif**

### **5.1 Présentation des budgets révisés 2015-2016 (Annexe CVE-141-5.1)**

La présidente invite la directrice des Services à la vie étudiante à présenter l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle distribue aux membres des copies de deux tableaux manquant dans les documents transmis. Ceux-ci seront ajoutés sur le site Internet du Secrétariat des instances ainsi qu'au dossier des originaux de la réunion.

Elle indique que les Services à la vie étudiante et le Centre sportif doivent déposer un budget révisé pour deux raisons. Tout d'abord, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a légèrement indexé la subvention reçue par les Services à la vie étudiante. Cette indexation de 0,06 % représente environ 7 000 \$ à ajouter au budget. La baisse du nombre d'étudiantes, étudiants en équivalence au temps plein (EETP) constitue le second facteur en ce sens qu'elle entraîne une baisse des revenus de cotisation étudiante de plus de 96 000 \$, représentant une diminution globale des revenus de 88 831 \$.

La directrice des Services à la vie étudiante indique que ces compressions budgétaires seront surtout appliquées au moyen d'une diminution du budget « Surnuméraire » et de quelques diminutions du budget « Salaires étudiants ». Elle souligne que la baisse des effectifs étudiants représente 998 étudiantes, étudiants en équivalence au temps plein (EETP) et prévoit que cette situation entraînera des compressions récurrentes. Elle indique également que cette baisse aura un impact à moyen terme sur la subvention que le Ministère octroie à l'UQAM.

Une membre étudiante demande si les coupes dans les salaires des employées, employés étaient la seule façon d'atteindre l'équilibre budgétaire. La directrice des Services à la vie étudiante répond que les ressources humaines représentent 93 % du budget. Elle précise toutefois que ces compressions ont été effectuées non pas en diminuant le salaire des employées, employés, mais plutôt par diverses stratégies telles que celles de ne pas renouveler certains contrats, de ne pas engager de personnes surnuméraires ou encore de ne pas remplacer des personnes en congé prolongé.

Elle mentionne finalement que les Services à la vie étudiante œuvrent à maintenir l'offre de services telle quelle, malgré les compressions budgétaires.

Le vote étant demandé, la présidente invite les membres à se prononcer sur la proposition.

### **RÉSOLUTION 2015-CVE-652**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-5.1;

ATTENDU les demandes répétées des associations étudiantes facultaires de consulter leurs membres pour se doter d'une position claire concernant le montant de la cotisation étudiante dédiée aux Services à la vie étudiante;

ATTENDU les délais nécessaires pour se conformer à la règle du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur les frais institutionnels obligatoires (FIO);

ATTENDU la baisse du nombre d'étudiantes, d'étudiants en équivalence au temps plein (EETP) pour l'année 2015-2016 confirmée par la Direction le 30 septembre 2015;

ATTENDU les obligations contractuelles pour l'année en cours;

ATTENDU l'obligation de maintenir un équilibre entre les revenus et les dépenses;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Francesco Barbero, appuyé par monsieur Roland Côté, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE les modalités d'atteinte de l'équilibre budgétaire des Services à la vie étudiante et du Centre sportif pour l'année 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
 POUR : 5  
 CONTRE : 0  
 ABSTENTIONS : 6

### **5.2 Processus budgétaire 2016-2017 (Annexe CVE-141-5.2)**

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il s'agit d'un calendrier décrivant les différentes échéances à respecter en vue de l'application de la cotisation étudiante prévue pour les Services à la vie étudiante pour l'année 2016-2017.

### **RÉSOLUTION 2015-CVE-653**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-5.2;

ATTENDU les demandes répétées des associations étudiantes facultaires de consulter leurs membres pour se doter d'une position claire concernant le montant de la cotisation étudiante dédiée aux Services à la vie étudiante;

ATTENDU les délais nécessaires pour se conformer à la règle du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur les frais institutionnels obligatoires (FIO);

ATTENDU le calendrier proposé des travaux sur le budget de l'année 2016-2017 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif;

ATTENDU la nécessité d'adopter le budget 2016-2017 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif et le montant des cotisations des étudiantes, étudiants lors du Comité de la vie étudiante du 18 mars 2016;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison McMullin, appuyé par madame Juliette Perri, que le Comité de la vie étudiante :

APPROUVE le calendrier des travaux sur le budget pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5.3 Rapport annuel 2014-2015 des Services à la vie étudiante (Annexe CVE-141-5.3)**

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle signale que le rapport annuel sera déposé sur le site Internet des Services à la vie étudiante dès son adoption par le Comité de la vie étudiante.

Ce rapport fait état des nombreuses activités menées par les Services à la vie étudiante au cours de l'année. Elle mentionne que la diversité de la population étudiante a conduit à une modification des services. Un exemple d'un tel changement est la mise en place du programme d'accueil et d'accompagnement personnalisé pour les étudiantes étrangères, étudiants étrangers. La directrice des Services à la vie étudiante mentionne également l'embauche d'une avocate formée en immigration chargée de transiger avec le Gouvernement du Canada.

La directrice des Services à la vie étudiante signale que beaucoup d'efforts sont consentis au soutien aux personnes en situation de handicap, notamment en ce qui a trait à la passation d'examen dans des conditions particulières. Elle signale, par le fait même, que l'UQAM est l'université qui soutient le plus grand nombre de personnes en situation de handicap au Québec. Elle mentionne également que le service de soutien psychologique pour les étudiantes, étudiants est en hausse constante depuis plusieurs années. Le service de soutien à l'apprentissage a également vu ses demandes croître au cours de l'année. Le service d'orientation a, quant à lui, connu une légère diminution. Cette situation est due à des fluctuations dans le personnel en raison de différents congés.

Un membre étudiant demande si les Services à la vie étudiante sont responsables des bourses de réduction des frais majorés pour les étudiantes étrangères, étudiants étrangers. Il explique que ces bourses apportent une aide financière considérable à ces étudiantes, étudiants, mais qu'elles sont difficilement accessibles. Il considère que l'accès à de telles bourses constitue la difficulté principale des étudiantes étrangères, étudiants étrangers. La directrice des Services à la vie étudiante indique que l'attribution de ces bourses relève des facultés et que les Services à la vie étudiante ne sont pas impliqués dans leur attribution. La directrice du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique ajoute que son service est très préoccupé par l'aspect

financier de la situation des étudiantes étrangères, étudiants étrangers. Elle rappelle toutefois que les étudiantes, étudiants choisissant de venir étudier au Québec doivent faire la démonstration qu'ils possèdent la capacité financière pour subvenir à leurs besoins dans le contexte québécois.

Une membre étudiante demande si le rapport annuel comprend des tableaux sur les services utilisés par les étudiantes étrangères, étudiants étrangers. La directrice des Services à la vie étudiante soutient que ces diagrammes ne sont pas produits, car les données ne sont pas du même ordre. Les étudiantes étrangères, étudiants étrangers ne font pas l'objet d'une offre de service différenciée, mais sont intégrés à l'ensemble des usagères, usagers. Elle rappelle que les statistiques recueillies ne représentent que les personnes ayant bénéficié des services et qu'ils ne reflètent pas l'ensemble de la population étudiante.

La présidente demande si le service de soutien psychologique connaît des périodes de fréquentation plus élevées à certains moments dans l'année. La directrice des Services-conseils soutient que les demandes sont relativement constantes, bien qu'on puisse remarquer une légère hausse vers les mois de novembre et décembre ainsi qu'aux mois de mars et avril.

Un membre étudiant relate un épisode où un étudiant qu'il connaît aurait été en situation de besoin de suivi psychologique et n'en a pas reçu. La directrice des Services à la vie étudiante souligne que la consultation en soutien psychologique doit se faire de façon volontaire. Le mandat des intervenantes, intervenants consiste à accompagner les personnes qui viennent chercher des services par elles-mêmes. Elle indique également que les cas plus lourds, par exemple ceux où un suivi psychiatrique devrait être effectué, sont confiés à l'hôpital. Elle mentionne également que les intervenantes, intervenants des Services à la vie étudiantes n'effectuent pas de signalement sans l'accord de la personne concernée.

#### **RÉSOLUTION 2015-CVE-654**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-5.3;

ATTENDU la présentation du Rapport annuel 2014-2015 des Services à la vie étudiante;

ATTENDU le document intitulé Rapport annuel 2014-2015 des Services à la vie étudiante disponible à partir du 27 novembre 2015 sur le site Internet des Services à la vie étudiante, sous réserve de son adoption;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Roland Côté, appuyé par monsieur Francesco Barbero, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE le Rapport annuel 2014-2015 des Services à la vie étudiante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5.4 Rapport annuel 2014-2015 du Centre sportif (Annexe CVE-141-5.4)**

La présidente invite le directeur du Centre sportif à présenter l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Celui-ci précise que le rapport annuel du Centre sportif est également disponible sur

le site Internet du Centre sportif. Il ajoute également que le Centre sportif est le service qui emploie le plus grand nombre d'étudiantes, étudiants sur le campus.

À la présentation générale du rapport, le directeur du Centre sportif mentionne qu'un grand nombre de nouvelles activités sont offertes aux usagères, usagers. Il souligne également les exploits des différentes équipes des Citadins ainsi que l'excellence académique des étudiants athlètes, puisque 50 % d'entre eux cumulent une moyenne d'au moins 3,2/4,3.

### **RÉSOLUTION 2015-CVE-655**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-5.4;

ATTENDU la présentation du rapport annuel 2014-2015 du Centre sportif au Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'importance d'informer les membres du Comité de la vie étudiante des principales activités s'étant déroulées au Centre sportif;

ATTENDU la présentation effectuée en séance par le directeur du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Juliette Perri, appuyé par madame Gabrielle Ménard, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE le rapport annuel 2014-2015 du Centre sportif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **6. Plan de travail 2015-2016 du Comité des usagers des Services à la vie étudiante (Annexe CVE-141-6)**

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle rappelle le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante et signale que le Comité a tenu sa première rencontre de l'année il y a deux semaines.

### **RÉSOLUTION 2015-CVE-656**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-6;

ATTENDU l'article 6.2 de règlement de régie interne du Comité des usagers des Services à la vie étudiante, un sous-comité du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'intention d'inscrire les travaux du Comité des usagers des Services à la vie étudiante en parallèle avec ceux du Comité aviseur du projet Service de santé (CAPSS) afin que ce dernier reçoive les commentaires et les suggestions des usagères, usagers;

ATTENDU les discussions tenues en séance;



IL EST PROPOSÉ par monsieur Roland Côté, appuyé par madame Alison McMullin, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE le Plan de travail 2015-2016 du Comité des usagers des Services à la vie étudiante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. Comité des usagers du Centre sportif**

### **7.1 Modification de la composition de la représentation étudiante au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-141-7.1)**

Le directeur du Centre sportif présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il explique qu'au moment de la création du Comité des usagers du Centre sportif, la représentation étudiante avait été fixée à trois étudiantes, étudiants membres du Comité de la vie étudiante. Toutefois, il indique qu'en raison des horaires souvent très chargés des étudiantes, étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante, ceux-ci étaient difficilement mobilisables. Les étudiantes, étudiants siégeant au Comité des usagers du Centre sportif étaient donc rarement membres du Comité de la vie étudiante, mais devaient provenir de trois facultés différentes. La présente proposition vise à officialiser la pratique ayant cours depuis plusieurs années.

#### **RÉSOLUTION 2015-CVE-657**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-7.1;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée au Comité de la vie étudiante déterminant la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence des membres étudiantes, membres étudiants au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de refléter les pratiques d'usage dans la composition officielle du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison McMullin, appuyé par madame Gabrielle Ménard, que le Comité de la vie étudiante :

MODIFIE la représentation étudiante au Comité des usagers du Centre sportif à compter du 27 novembre 2015 par le libellé suivant :

6 membres étudiants : dont obligatoirement trois membres étudiantes, étudiants provenant du Comité de la vie étudiante ou délégués membres (provenant de trois facultés différentes); et trois membres étudiantes, étudiants provenant des usagers, usagers du Centre sportif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2. Rapport 2014-2015 des travaux du Comité des usagers du Centre sportif**  
(Annexe CVE-141-7.2)

Le directeur du Centre sportif présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il mentionne que madame Juliette Perri agit également à titre de membre du Comité des usagers du Centre sportif.

**RÉSOLUTION 2015-CVE-658**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-7.2;

ATTENDU la présentation annuelle du rapport du Comité des usagers du Centre sportif au Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'importance d'informer les membres du Comité de la vie étudiante des principales activités s'étant déroulées au Centre sportif;

ATTENDU la présentation effectuée en séance par le directeur du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Juliette Perri, appuyé par monsieur Roland Côté, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE le Rapport annuel 2014-2015 du Comité des usagers du Centre sportif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.3 Plan de travail 2015-2016** (Annexe CVE-141-7.3)

Le directeur du Centre sportif présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il s'agit d'une liste des principaux dossiers qui occuperont le Comité des usagers du Centre sportif pour l'année 2015-2016.

**RÉSOLUTION 2015-CVE-659**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-7.3;

ATTENDU la présentation du Plan de travail 2015-2016 du Comité des usagers du Centre sportif au Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'importance d'informer les membres du Comité de la vie étudiante des principales activités planifiées au Centre sportif;

ATTENDU la présentation effectuée en séance par le directeur du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Juliette Perri, appuyé par madame Gabrielle Ménard, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE le Plan de travail 2015-2016 du Comité des usagers du Centre sportif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. Principes, mandats, projet de structure et plan d'effectifs du Service de santé de l'UQAM (Annexe CVE-141-8)**

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle mentionne que ce document représente le premier résultat concret des travaux du comité aviseur du projet du Service de Santé (CAPSS). Elle souligne la qualité du travail effectué par les membres ainsi que l'engagement dont ils font preuve.

Elle indique que le CAPSS a étudié plusieurs modèles de services de santé et s'est particulièrement inspiré de celui en place à l'Université Concordia. Cette dernière comporte de nombreuses ressemblances avec l'UQAM en ce sens qu'elle est située dans un contexte urbain et ne possède pas de programmes en sciences de la santé. Le projet de Service de santé prévoit l'embauche de dix-neuf professionnelles, professionnels et de six médecins. Elle précise que ces derniers seront rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec, comme l'ensemble des médecins de la province.

Un membre étudiant propose quelques modifications au document. À la page 10 manuscrite, à la fin du point 1.7, serait ajoutée la phrase suivante : « Le Service de santé se veut un espace non oppressif et non discriminatoire ». À la page 19 manuscrite, au quatrième paragraphe, serait ajoutée la phrase suivante : « Le processus d'embauche devra permettre de s'assurer de la sensibilité de la candidate, du candidat aux diverses formes d'oppression ». Une membre étudiante mentionne également que la féminisation n'est pas appliquée uniformément dans le document, particulièrement en ce qui concerne les postes de médecins et d'infirmières. La directrice des Services à la vie étudiante indique qu'elle verra à ce que ces modifications soient apportées au document.

La présidente demande si le projet dans sa forme actuelle prévoit l'embauche d'une, un sexologue. La présence d'une, un professionnel de la sexologie serait pertinente compte tenu de la mission du Service de santé. La directrice des Services à la vie étudiante affirme qu'il s'agit d'une préoccupation du CAPSS, qui a choisi de ne pas définir le poste de professionnelle, professionnel en relation d'aide afin de permettre plus d'ouverture dans le choix de la personne en fonction des besoins de l'équipe. La directrice des Services-conseils précise qu'une personne membre du CAPSS est sexologue, même si elle ne siège pas à ce titre au comité.

**RÉSOLUTION 2015-CVE-660**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-8;

ATTENDU la présentation du document intitulé Principes et mandats, structure et organisation, plan d'effectifs du Service de santé;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Gabrielle Ménard, appuyé par madame Éliane Duchesne, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE le document intitulé Principes et mandats, structure et organisation, plan d'effectifs du Service de santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9. Rapport d'étape des travaux de bonification de l'offre de services en soutien psychologique et adoption de la mise en place du projet pilote (verbal)**

La présidente invite la directrice des Services-conseils à présenter le projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique, prévoyant la possibilité pour les étudiantes, étudiants d'accéder à un service tarifé au-delà des trois rencontres déjà possibles. Elle rappelle que le Comité de la vie étudiante a reçu le plan de travail au mois d'avril 2015 et un rapport d'étape au mois de septembre 2015.

Elle mentionne que la première réunion du groupe de travail, créé lors de la dernière réunion du Comité de la vie étudiante, a eu lieu le 23 novembre dernier. La prochaine réunion est prévue le 7 décembre. C'est à ce moment que s'amorceront la réflexion et l'analyse quant aux scénarios possibles.

La directrice des Services-conseils mentionne qu'il ne sera pas possible de mettre en place le service pour le trimestre d'hiver 2016 en raison de diverses contraintes. Le groupe de travail est toutefois très actif et elle se dit confiante de voir le service en fonction au cours la prochaine année.

Un membre étudiant mentionne qu'à titre de président d'un groupe étudiant reconnu à vocation chrétienne, il rencontre souvent des étudiantes, étudiants en quête de soutien spirituel ou religieux. Il s'interroge sur le peu de services offerts à ce sujet par l'Institution. La directrice des Services à la vie étudiante mentionne que l'UQAM est une université non confessionnelle et que l'ensemble de ses services sont séculiers. Elle signale qu'il n'est pas dans l'intention des Services à la vie étudiante de réévaluer cette position institutionnelle, à moins que ne soit adoptée une demande formelle du Comité de la vie étudiante.

## **10. Motions de félicitations**

### **10.1 Membres de l'équipe masculine de soccer des Citadins du programme d'Excellence sportive de l'UQAM (Annexe CVE-141-10.1)**

Le directeur du Centre sportif présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il s'agit de féliciter l'équipe masculine de soccer des Citadins pour leurs performances au cours du trimestre d'automne 2015. En effet, l'équipe a été nommée championne provinciale et s'est classée quatrième au championnat canadien.

Une membre étudiante souhaite connaître les critères selon lesquels les motions de félicitations sont décernées. La directrice des Services à la vie étudiante indique qu'il s'agit d'une marque de reconnaissance à l'endroit d'étudiantes, étudiants s'étant distingués dans un quelconque projet. Ces motions sont très fréquentes au Comité de la vie étudiante et toute personne qui souhaite en présenter une peut le faire.

Le vote étant demandé, la présidente invite les membres à se prononcer sur la proposition. Une membre demande de voter à nouveau, mentionnant qu'elle ne savait pas que les abstentions ne

comptaient pas dans le résultat total. La présidente signale que puisque le vote a déjà eu lieu, il est impossible de le reprendre.

### **RÉSOLUTION 2015-CVE-661**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-10.1;

ATTENDU la résolution 99-CE-9448 adoptée par la Commission des études concernant l'adhésion de l'Université à l'École sport-études;

ATTENDU la performance exceptionnelle de l'équipe de soccer masculine au trimestre d'automne 2015;

ATTENDU l'impact de cette performance sur la reconnaissance de l'UQAM et sur le programme des Citadins;

ATTENDU l'importance de souligner les marques de reconnaissance obtenues par les membres de la communauté de l'UQAM;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Juliette Perri, appuyé par monsieur Francesco Barbero, que le Comité de la vie étudiante :

FÉLICITE les membres de l'équipe masculine des Citadins pour leurs performances exceptionnelles au trimestre d'automne 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
 POUR : 7  
 CONTRE : 0  
 ABSTENTIONS : 4

### **10.2 Étudiants-athlètes membres de l'équipe masculine de soccer des Citadins ayant obtenu une nomination à l'automne 2015 par le Réseau du sport étudiant du Québec et le Sport interuniversitaire canadien (Annexe CVE-141-10.2)**

Le directeur du Centre sportif présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il s'agit de féliciter les membres de l'équipe masculine de soccer des Citadins pour leur nomination par le Réseau du sport étudiant du Québec et le Sport interuniversitaire canadien.

Le vote étant demandé, la présidente demande aux membres de se prononcer sur la proposition.

### **RÉSOLUTION 2015-CVE-662**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-10.2;

ATTENDU la résolution 99-CE-9448 adoptée par la Commission des études concernant l'adhésion de l'Université du Québec à Montréal à l'École sport-études;

ATTENDU les nominations chaque année, d'étudiants-athlètes s'étant distingués dans le Réseau du sport étudiant du Québec et au Sport interuniversitaire canadien;

ATTENDU l'impact de ces nominations d'étudiants-athlètes sur la reconnaissance de l'UQAM et sur le programme des Citadins;

ATTENDU l'importance de souligner les marques de reconnaissance obtenues par les membres de la communauté de l'UQAM;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Francesco Barbero, appuyé par madame Juliette Perri, que le Comité de la vie étudiante :

FÉLICITE les étudiants-athlètes membres de l'équipe de soccer des Citadins ayant obtenu une nomination au trimestre d'automne 2015 par le Réseau du sport étudiant du Québec et le Sport interuniversitaire canadien.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
POUR : 7  
CONTRE : 1  
ABSTENTIONS : 3

## **11. Nominations**

La présidente procède à la présentation des postes vacants dans les divers comités relevant du Comité de la vie étudiante.

### **11.1. Nomination d'une étudiante usagère, d'un étudiant usager du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-141-11.1)**

L'avis d'inscription est présenté tel que déposé en annexe.

#### **RÉSOLUTION 2015-CVE-663**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-11.1;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante déterminant la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence des membres étudiantes, membres étudiants au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU le processus d'appel de candidatures par affichage effectué auprès des étudiantes usagères, étudiants usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'élection d'un membre étudiant provenant des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Juliette Perri, appuyé par madame Alison McMullin, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Tousif Ahmad, étudiant au programme de maîtrise en science politique, au Comité des usagers du Centre sportif pour un mandat de deux ans prenant effet le 27 novembre 2015 et se terminant le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.2 Nomination d'une étudiante, d'un étudiant désigné par les associations étudiantes au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-141-11.2)**

Le directeur du Centre sportif présente l'avis d'inscription tel que déposé en annexe. Il indique que cette nomination est rédigée différemment de celles des années antérieures. Il mentionne que ce changement est dû à l'application de la modification de la composition du Comité des usagers du Centre sportif effectuée au point 7.1.

**RÉSOLUTION 2015-CVE-664**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-11.2;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante déterminant la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence des membres étudiantes, membres étudiants au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Juliette Perri, appuyé par madame Gabrielle Ménard, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Émile Ndikumagenge, étudiant au programme de baccalauréat en psychologie, à titre de membre du Comité des usagers du Centre sportif pour un mandat d'un an prenant effet le 27 novembre 2015 et se terminant le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.3 Nomination d'une employée, d'un employé du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif (Annexe CVE-141-11.3)**

L'avis d'inscription est présenté tel que déposé en annexe.

**RÉSOLUTION 2015-CVE-665**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-11.3;

ATTENDU la résolution 2002-CVE-110 adoptée par le Comité de la vie étudiante déterminant la composition du Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de la présence d'une membre institutionnelle, d'un membre institutionnel provenant des employées, employés du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif;

ATTENDU le processus d'appel de candidatures effectué auprès des employées régulières, employés réguliers du Centre sportif;

ATTENDU l'élection d'un membre du personnel régulier du Centre sportif;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Juliette Perri, appuyé par madame Gabrielle Ménard, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Dany Provencher, attaché d'administration, à titre de membre du Comité des usagers du Centre sportif pour un mandat de deux ans prenant effet le 27 novembre 2015 et se terminant le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.4 Nomination des étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires au comité aviseur du projet de Service de santé (CAPSS)**  
(Annexe CVE-141-11.4)

L'avis d'inscription est présenté tel que déposé en annexe.

**RÉSOLUTION 2015-CVE-666**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-11.4;

ATTENDU la résolution 2012-CVE-475 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 28 septembre 2012 recevant favorablement le Rapport final du comité de révision des services aux étudiants, lequel recommandait la création d'un Service de santé;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-574 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 avril 2014 déterminant la composition, le mandat et l'échéancier du comité aviseur du Projet du Service de santé;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Louis Machabée Desautels, appuyé par monsieur Roland Côté, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME monsieur Sébastien Chehaitly, membre de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines, à titre de membre désigné par les associations étudiantes facultaires au comité aviseur du projet du Service de santé (CAPSS) pour un mandat prenant effet le 27 novembre 2015 et se terminant le 1<sup>er</sup> mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



### **RÉSOLUTION 2015-CVE-667**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-11.4;

ATTENDU la résolution 2012-CVE-475 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 28 septembre 2012 recevant favorablement le Rapport final du comité de révision des services aux étudiants, lequel recommandait la création d'un Service de santé;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-574 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 avril 2014 déterminant la composition, le mandat et l'échéancier du comité aviseur du Projet du Service de santé;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Éliane Duchesne, appuyé par madame Dorielle Bouchard, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Héloïse Piché-Couturier, membre de l'Association étudiante du secteur des sciences, à titre de membre désignée par les associations étudiantes facultaires au comité aviseur du projet du Service de santé (CAPSS) pour un mandat prenant effet le 27 novembre 2015 et se terminant le 1<sup>er</sup> mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2015-CVE-668**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-11.4;

ATTENDU la résolution 2012-CVE-475 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 28 septembre 2012 recevant favorablement le Rapport final du comité de révision des services aux étudiants, lequel recommandait la création d'un Service de santé;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-574 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 avril 2014 déterminant la composition, le mandat et l'échéancier du comité aviseur du Projet du Service de santé;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison McMullin, appuyé par madame Dorielle Bouchard, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Stéphanie Lavoie, membre de l'Association facultaire des étudiants en langues et communications, à titre de membre désignée par les associations étudiantes facultaires au comité aviseur du projet du Service de santé (CAPSS) pour un mandat prenant effet le 27 novembre 2015 et se terminant le 1<sup>er</sup> mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.5 Nomination d'un membre étudiante, étudiant désigné par les associations étudiantes facultaires au comité de travail sur la bonification de l'offre de service en soutien psychologique (Annexe CVE-141-11.5)**

L'avis d'inscription est présenté tel que déposé en annexe.

**RÉSOLUTION 2015-CVE-669**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-141-11.5;

ATTENDU les résolutions 2012-CVE-475 et 2013-CVE-550 adoptées par le Comité de la vie étudiante les 28 septembre 2012 et 25 octobre 2013 soutenant la poursuite de travaux visant la bonification de l'offre de services en soutien psychologique;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-600 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 7 novembre 2014 recevant le Rapport 2013-2014 des travaux du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la résolution 2014-CVE-599 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 7 novembre 2014 mandatant la direction des Services à la vie étudiante pour donner suite aux recommandations précisées dans le Rapport 2013-2014 des travaux du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la résolution 2015-CVE-630 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 24 avril 2015 recevant le plan de travail du projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique;

ATTENDU la résolution 2015-CVE-631 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 septembre 2015 créant un comité de travail composé de six membres et de deux observatrices, observateurs : trois étudiantes, étudiants, dont une membre, un membre du Comité de la vie étudiante, une membre, un membre institutionnel du Comité de la vie étudiante, la direction des Services à la vie étudiante, la direction des Services-conseils et deux professionnelles, professionnels des Services-conseils à titre de personnes-ressources;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison McMullin, appuyé par madame Juliette Perri, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Gabrielle Ménard, étudiante au programme de baccalauréat en communication, à titre de membre étudiante au comité de travail sur la bonification de l'offre de services en soutien psychologique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12. Divers**

La directrice des Services à la vie étudiante mentionne avoir reçu deux nouvelles nominations concernant le Comité institutionnel de prévention du harcèlement psychologique, mais celles-ci sont arrivées trop tard pour pouvoir être traitées au présent Comité de la vie étudiante. Ces nominations seront donc officialisées lors de la prochaine réunion. Elle précise toutefois que ces personnes seront invitées à assister aux rencontres du Comité.

Un membre étudiant remarque que les instances de l'UQAM comportent peu de membres étudiantes, étudiants provenant des cycles supérieurs. Il recommande que ces derniers soient mieux représentés. La présidente signale que deux postes de membres sont réservés pour les étudiantes, étudiants des cycles supérieurs, mais que ceux-ci sont rarement pourvus. Elle lui suggère d'en discuter avec les associations étudiantes facultaires chargées de désigner ces membres.

La présidente souhaite à toutes, tous les membres un heureux temps des Fêtes.

**13. Dépôt de documents**

**D.1 Résultats de la consultation étudiante pour l'élection de deux membres étudiantes, étudiants au Conseil d'administration** (Annexe CVE-141-D.1)

**D.2 Tableau des nominations étudiantes désignées par les étudiantes, étudiants au Comité de la vie étudiante** (Annexe CVE-141-D.2)

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 HEURES 45 MINUTES.

**ONT SIGNÉ :**

\_\_\_\_\_  
La présidente

\_\_\_\_\_  
La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU \_\_\_\_\_ 2016.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE**

**Ordre du jour**

**Cent quarante-et-unième assemblée ordinaire, le vendredi 27 novembre 2015**

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 septembre 2015**
- 3. Information**
  - 3.1 Information de la présidente
  - 3.2 Information générale
  - 3.3 Registre des suivis
- 4.0 Accès 24 heures aux locaux de l'UQAM**
- 4. Présentation du bilan du programme de subventions des projets étudiants pour l'année 2014-2015**
- 5. Services à la vie étudiante et Centre sportif**
  - 5.1 Présentation des budgets révisés 2015-2016
  - 5.2 Processus budgétaire 2016-2017
  - 5.3 Rapport annuel 2014-2015 des Services à la vie étudiante
  - 5.4 Rapport annuel 2014-2015 du Centre sportif
- 6. Plan de travail 2015-2016 du Comité des usagers des Services à la vie étudiante**
- 7. Comité des usagers du Centre sportif**
  - 7.1 Modification de la composition de la représentation étudiante au Comité des usagers du Centre sportif
  - 7.2. Rapport 2014-2015 des travaux du Comité des usagers du Centre sportif
  - 7.3 Plan de travail 2015-2016
- 8. Principes, mandats, projet de structure et plan d'effectifs du Service de santé de l'UQAM**
- 9. Rapport d'étape des travaux de bonification de l'offre de services en soutien psychologique et adoption de la mise en place du projet pilote**

## **10. Motions de félicitations**

- 10.1 Membres de l'équipe masculine de soccer des Citadins du programme d'Excellence sportive de l'UQAM
- 10.2 Étudiants-athlètes membres de l'équipe masculine de soccer des Citadins ayant obtenu une nomination à l'automne 2015 par le Réseau du sport étudiant du Québec et le Sport interuniversitaire canadien (SIC)

## **11. Nominations**

- 11.1. Nomination d'une étudiante usagère, d'un étudiant usager du Centre sportif au Comité des usagers du Centre Sportif
- 11.2 Nomination d'une étudiante, d'un étudiant désigné par les associations étudiantes au Comité des usagers du Centre sportif
- 11.3 Nomination d'une employée, d'un employé du Centre sportif au Comité des usagers du Centre sportif
- 11.4 Nomination des étudiantes, étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires au comité aviseur du projet de Service de santé (CAPSS)
- 11.5 Nomination d'un membre étudiante, étudiant désigné par les associations étudiantes facultaires au comité de travail sur la bonification de l'offre de service en soutien psychologique

## **12. Divers**

## **13. Dépôt de documents**

- D.1 Résultats de la consultation étudiante pour l'élection de deux membres étudiantes, étudiants au Conseil d'administration
- D.2 Tableau des nominations étudiantes désignées par les étudiantes, étudiants au Comité de la vie étudiante

Prochaine réunion : vendredi 29 janvier 2016